

Le décret concernant le ?dégroupage? de la boucle locale bientôt transmis à l'ART

Selon Christian Pierret, le décret sur le dégroupage (la location, par les concurrents de France Télécom, de la partie finale du réseau téléphonique vers l'abonné) sera transmis pour avis « dans les prochains jours à l'ART ». Catherine Tasca avait en effet réaffirmé, lors de la discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle, la volonté du gouvernement de régler la question par voie réglementaire d'ici à la fin de l'année, s'opposant ainsi au cavalier législatif introduit par l'opposition, visant à prévoir dans le cadre de cette loi le dégroupage de la boucle local à compter du 1er janvier 2001.